



COVID-19  
**Protocole d'urgence en cas  
de confinement total**

## Préambule

---

Les mesures de santé et sécurité évoluent rapidement en fonction des recommandations de la Direction de la santé publique (DSP) et du ministère de l'Enseignement supérieur (MES). Le contenu de ce document est sujet à changement et est élaboré en tenant compte des paliers d'alertes et des mesures s'y rattachant, énoncés par le gouvernement du Québec. Par ailleurs, depuis la mi-août, les universités montréalaises rencontrent de façon bimensuelle ou hebdomadaire la Direction régionale de la santé publique (DRSP). Les consignes découlent également de ces mises à jour.

Le protocole d'urgence (PU) complète le document de gouvernance « Poursuite des activités à l'UQAM et planification du trimestre d'automne 2020 », conçu afin de planifier le retour des activités sur le campus et l'organisation du trimestre de l'automne 2020. Il a été déposé aux membres du Conseil d'administration le 23 juin 2020. De plus, les modalités du trimestre d'hiver 2021 sont établies en concordance avec le PU ainsi qu'avec le document traitant de la poursuite des activités universitaires.

## Table des matières

---

Préambule .....	2
Contexte .....	4
Objectifs du protocole .....	4
Orientations et principes directeurs .....	5
Rôles et responsabilités dans l'application du protocole d'urgence .....	6
Organismes gouvernementaux.....	6
Intervenantes et intervenants internes .....	6
Protocole détaillé.....	8
Immédiatement.....	8
Dans les 48 heures.....	9
Au cours de la première semaine .....	9
En continu .....	10
Mesures de soutien déjà établies .....	10
Autres plans et protocoles .....	13
Plan d'intervention immédiate en réponse à la COVID-19 – Accueil des étudiantes et étudiants étrangers en contexte de pandémie.....	13
Protocole de gestion des cas, des contacts et des éclosions (PGCCÉ).....	13
Références .....	14
Annexes.....	14

## Contexte

---

À la demande du MES et pour faire face à l'éventualité d'un confinement total<sup>1</sup>, ce document est une mise à jour du protocole d'urgence déposé en septembre dernier. Ce protocole vise la mise en œuvre rapide des mesures nécessaires pour pallier une situation de fermeture physique des différents campus de l'Université.

Le protocole se fonde sur les indications fournies par le Ministère et la DRSP, s'inspire d'autres protocoles du milieu de l'enseignement et prend ancrage dans l'expérience vécue et les acquis issus de la gestion de la première vague de COVID-19 à l'UQAM.

Pour s'assurer de la santé et de la sécurité de l'ensemble des membres, et afin de se conformer aux mesures prescrites par la DRSP, des processus précis, incluant des protocoles de communication, ont été développés pour la gestion des cas qui pourraient survenir au sein de notre communauté.

À l'UQAM, les activités offertes en présentiel à l'automne se chiffrent entre 21 % et 33,5 %. Le reste des activités académiques a fait l'objet de révisions et, le cas échéant, a été adapté pour transiter vers un mode à distance ou en ligne.

En annexe, plusieurs documents proposent un complément d'information aux différents éléments abordés dans le présent document.

Pour des informations plus générales sur les mesures sanitaires de prévention mises en place par l'UQAM, veuillez vous rapporter au site [covid.uqam.ca](https://www.covid.uqam.ca).

## Objectifs du protocole

---

Le protocole d'urgence de l'Université vise :

- la mise en œuvre rapide de réponses adéquates en cas de fermeture des différents campus de l'Université;
- la continuité des apprentissages auprès de toutes les étudiantes et tous les étudiants;
- la continuité des activités de recherche et création auprès des chercheuses et des chercheurs.

Le protocole présente en détail les actions à mettre en marche pour permettre à l'UQAM de passer aisément en mode entièrement à distance.

---

<sup>1</sup> La notion de confinement total fait référence à un retour à la situation du début de la pandémie en mars 2020.

## Orientations et principes directeurs

Le protocole d'urgence de l'UQAM en cas de confinement total repose sur cinq principes directeurs, fondés sur les consignes transmises par la DRSP :

- **Le respect des normes sanitaires et des directives de santé publique**

Inspection, évaluation, mesures de protection, salubrité et entretien sanitaire, ainsi que conformité avec les lignes directrices produites par le gouvernement en matière de distanciation et de santé-sécurité sont au cœur des actions mises en œuvre.

- **La protection des personnes à risque ou à besoins particuliers**

Les gens les plus à risque de développer une maladie sévère à la suite d'une infection par le coronavirus sont les femmes enceintes, les personnes immunosupprimées, atteintes d'une maladie chronique sévère, et celles de 70 ans et plus. Ces personnes doivent faire preuve d'une prudence accrue et font l'objet d'une attention particulière et de mesures adaptées, qu'il s'agisse de membres du personnel ou de la communauté étudiante.

- **La communication des consignes et des directives**

Les règles, consignes et directives relatives aux mesures d'hygiène et de distanciation physique, à la surveillance des symptômes, à l'organisation du trimestre et aux modalités de nature académique, ainsi qu'à l'organisation du travail font l'objet de communications régulières, claires et diversifiées, dans divers lieux (dont les aires communes) et selon divers moyens (signalétique, courriels, etc.).

- **L'adaptation de l'organisation du travail**

Les activités académiques et l'organisation du travail pour le personnel doivent favoriser la réussite des étudiantes et étudiants, et permettre au personnel de contribuer activement à la mission de l'UQAM, tout en continuant de grandir. Dans cette optique, le télétravail est privilégié lorsque possible.

- **La prestation en ligne et à distance des activités d'enseignement qui ne requièrent aucun aménagement particulier ou équipement spécialisé**

Ce principe vise à permettre la tenue des cours, ateliers, laboratoires, etc., nécessitant une présence physique sur le campus, dans le respect des mesures de santé publique.

## Rôles et responsabilités dans l'application du protocole d'urgence

### Organismes gouvernementaux

**MES**

**DRSP**

### Intervenantes et intervenants internes

#### Comités de gestion

##### **Comité de régie :**

Ce comité est responsable d'assurer une vigie de l'ensemble des activités de l'UQAM et de prendre les moyens qui s'imposent pour en garantir le bon déroulement, incluant faire appel aux instances de gouvernance en place telles que la Commission des études et le Conseil d'administration.

##### **Comité du Rectorat :**

Ce comité est responsable d'assurer une vigie de l'ensemble des activités académiques de l'UQAM (enseignement et recherche) et de prendre les moyens qui s'imposent pour en garantir le bon déroulement, incluant faire appel aux instances de gouvernance en place tels la Commission des études et le Conseil d'administration.

##### **Comité de coordination coronavirus :**

Ce comité est responsable de suivre l'ensemble des activités reliées à la COVID-19 et de prendre les moyens qui s'imposent selon les protocoles et directives en place, incluant faire appel aux comités de régie et du Rectorat.

##### **Comités de pilotage (CP) :**

Ces comités de pilotage, créés au mois de mai, ainsi que les groupes de travail qui les assistent, sont responsables de la planification et du bon déroulement des activités à l'intérieur de leur champ d'expertise, soit :

- L'organisation de l'enseignement (CP1);
- La recherche et la création (CP2);
- L'organisation du travail (CP3);
- Les accès et déplacements vers et sur les campus (CP4);
- L'organisation de la vie étudiante et la gestion des espaces communs (CP5).

**Comité vigie COVID :**

Ce comité est responsable de la prise en charge et de la gestion des cas de COVID-19 à l'UQAM.

## Protocole détaillé

Cette section présente les différentes actions à mettre en œuvre par la Direction de l'UQAM si survenait un contexte d'urgence (DSP, DRSP et MES) requérant la fermeture des différents campus de l'UQAM. Une séquence temporelle est définie afin de bien circonscrire les efforts de l'ensemble des intervenantes et intervenants, et de contrôler adéquatement la situation.

La Direction de l'UQAM pourrait décider de poser plusieurs de ces actions dans un contexte de resserrement des mesures autre que le confinement total, afin d'assurer la santé et la sécurité de l'ensemble des personnes qui étudient et travaillent à l'UQAM.

## Immédiatement

- Convoquer une réunion du Comité de régie pour la prise de décision.
- Adapter le protocole de communication avec la DRSP et le MES.
- Convoquer une réunion du Comité de coordination, dès la décision de la mise en œuvre du protocole d'urgence.
- Diffuser, à la suite de la rencontre extraordinaire du Comité de coordination, une communication initiale (sites web, médias sociaux, écrans, courriel et alertes texto) :
  - 1) À l'ensemble de la communauté : précisant la décision de fermer les accès aux campus et la mise en place d'un protocole sanitaire pour le déroulement des activités importantes sur le campus, incluant la possibilité d'accès par le personnel enseignant aux salles consacrées à l'enregistrement et à la diffusion des cours;
  - 2) Aux membres du personnel en présence au moment de l'annonce : précisant de se référer à leur gestionnaire pour connaître les modalités liées à l'emprunt du matériel nécessaire pour le télétravail;
  - 3) Aux étudiants et étudiants ayant des cours en présence et au personnel enseignant : précisant les modalités de poursuite des activités d'enseignement;
- Favoriser le relais de la communication par les unités ciblées, dont les facultés, l'École, le Service des relations internationales et diplomatiques (SRID) et les Services à la vie étudiante (SVE).
- Poursuivre l'application du protocole sanitaire comme prévu par la DRSP et les [Directives de l'UQAM concernant la prévention de la COVID-19](#).
- Activer le protocole de gestion des accès en cas de confinement total, incluant la mise en place du registre des accès. Les cartes sont lues par un lecteur optique et consignées puisque les entrées et sorties sont limitées.
- S'assurer de maintenir la livraison des services importants qui figurent sur la liste établie au printemps 2020.



## Dans les 48 heures

- Le Rectorat adapte, si la situation le requiert, la cadence régulière des différents comités et le [calendrier de rencontres des instances](#).
- Activer le protocole qui permet aux cours et activités qui sont offerts en présentiel et de manière hybride de passer en ligne et à distance.
- Réviser le plan de communication selon les décisions académiques prises concernant la poursuite de l'enseignement (étudiantes et étudiants, personnel enseignant).
- Diffuser une communication :
  1. Aux membres du personnel non en présence : précisant de se référer à leur gestionnaire pour connaître les modalités liées à l'emprunt et à la récupération du matériel nécessaire pour le télétravail;
  2. Aux étudiantes et étudiants non en présence ayant des effets dans des casiers : précisant les modalités de récupération de leurs effets.
- Mettre en application le protocole de récupération du matériel et de l'équipement bureautique pour le personnel.
- Mettre en application le protocole de récupération du matériel et des effets personnels pour les étudiantes et étudiants.
- Organiser les activités de la recherche, diffusion et création selon les directives reçues du Ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI).

## Au cours de la première semaine

- Mettre en place des rencontres avec les présidentes et présidents de syndicats et d'associations professionnelles.
- Mettre en place des rencontres avec les associations étudiantes.
- Déployer l'ensemble des services à la vie étudiante à distance.
- Communiquer l'offre de services de soutien aux étudiantes et aux étudiants vulnérables (communication individuelle, infolettre).
- Poursuivre les mesures de soutien prévues avec les partenaires internes de l'UQAM, notamment pour le fonds d'aide d'urgence de l'UQAM.

## En continu

- Poursuivre le respect des règles prescrites dans le protocole en place pour les résidences et au Centre sportif.
- Déterminer les besoins en approvisionnement et distribution des équipements de protection individuelle (ÉPI), au moyen des procédures existantes.
- Afin d'informer les étudiantes et étudiants, mettre à jour régulièrement et enrichir le site [etudier.uqam.ca/info-etudes](http://etudier.uqam.ca/info-etudes) et sa FAQ, en fonction de l'évolution de la situation.
- Afin d'informer le personnel, mettre à jour régulièrement et enrichir le site [covid.uqam.ca](http://covid.uqam.ca) et sa FAQ, en fonction de l'évolution de la situation.
- Maintenir les différentes offres de soutien aux étudiantes et étudiants ([etudier.uqam.ca/info-etudes/soutien-aux-etudiants](http://etudier.uqam.ca/info-etudes/soutien-aux-etudiants)).
- Maintenir les différentes offres de soutien aux employées et employés ([covid.uqam.ca/information-aux-employes](http://covid.uqam.ca/information-aux-employes)).
- Maintenir les différentes offres de soutien pédagogique au personnel enseignant ([covid.uqam.ca/information-personnel-enseignant](http://covid.uqam.ca/information-personnel-enseignant)).
- Effectuer une vigie de la situation et une mise au point des mesures prises, si nécessaire.

## Mesures de soutien déjà établies

La section ci-dessous fait état des mesures qui ont déjà été établies et d'éléments existants sans égard à la mise en œuvre de ce protocole, lesquels sont regroupés selon les thèmes proposés.

### Gestion administrative

- Les déplacements hors Canada dans le cadre des études ou du travail sont suspendus jusqu'à nouvel ordre, et ce, quelle que soit la destination. En outre, dans les suites de ces directives, les voyages à l'extérieur du Canada à des fins personnelles sont fortement déconseillés.
- Les activités de l'ensemble des instances de l'UQAM ont lieu à distance.
- Aucune visite n'est autorisée dans les résidences.

### Ressources matérielles et informationnelles

- Un riche environnement numérique d'apprentissage est offert. Depuis plusieurs années déjà, la plateforme Moodle est utilisée comme interface numérique pour le dépôt du matériel pédagogique et les interactions avec chaque groupe-cours, et est soumise à un processus rigoureux de mise en production. Durant la pandémie,

l'UQAM a acquis davantage de licences Zoom et Panopto pour les prestations à distance synchrones ou asynchrones.

- Accès aux outils à distance : la quasi-totalité des logiciels auxquels les étudiantes et étudiants doivent avoir accès dans le cadre de leurs cours est disponible à distance soit par le biais d'une licence institutionnelle, pour chacun des groupes-cours concernés ([logitheque.uqam.ca/liste-des-logiciels](http://logitheque.uqam.ca/liste-des-logiciels)), soit à partir de notre laboratoire virtuel (<https://labvirtueluqam.cloud.com/>) – connexion requise).
- Nous possédons un lien redondant de 10 Gb/s.
- Seuls les espaces de travail individuels sont accessibles dans les bibliothèques et sur réservation seulement.
- Les laboratoires informatiques sont accessibles sur réservation seulement.

### **Services académiques**

- L'ensemble du soutien à l'enseignement à distance a été développé et est à la disposition du personnel enseignant ([carrefourtechnopedagogique.uqam.ca/guide-a-lattention-du-personnel-enseignant](http://carrefourtechnopedagogique.uqam.ca/guide-a-lattention-du-personnel-enseignant)).
- Des écoles pour les enseignantes et enseignants, et des formations pour les auxiliaires d'enseignement sont organisées ([carrefourtechnopedagogique.uqam.ca/formations/formations-en-direct](http://carrefourtechnopedagogique.uqam.ca/formations/formations-en-direct)).
- Pour les personnels des différents services, les dispositions prises pour le travail à distance à l'Université s'appliquent, et chaque gestionnaire est responsable de leur application.
- Les modalités de soutien académique du personnel enseignant sont précisées, dès le début du trimestre, dans chaque groupe-cours, peu importe la modalité d'apprentissage.
- Aucune activité sociale ne peut être tenue sur les campus. Il en est de même pour les rassemblements, peu importe le nombre.

### **Soutien aux étudiantes et étudiants en situation de handicap ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) et aux étudiantes et étudiants ayant des besoins particuliers**

- Il existe une offre de services et de soutien pour les étudiantes et les étudiants, qui s'ajoute aux communications qui les concernent.
- L'ensemble des plans d'intervention des étudiantes et les étudiants en situation de handicap est revu pour tenir compte du contexte de l'enseignement en ligne et à distance.
- L'organisation des services prend en considération l'affectation d'une intervenante ou d'un intervenant pivot par étudiante ou étudiant en situation de handicap.

## **Santé mentale et bien-être**

La santé mentale et le bien-être sont au cœur des préoccupations de l'UQAM. Nous continuons de sensibiliser notre communauté à cet enjeu important et d'adapter les mesures de soutien aux besoins de toutes et de tous.

Pour le personnel :

- Rencontres fréquentes de la direction par webinaires ou par discussions de type « midi-info »;
- Communications hebdomadaires par courriel;
- Programme d'aide aux employés (PAE) comprenant plusieurs services;
- Offre de formations pour les gestionnaires sur la gestion en temps de crise et la résilience;
- Organisation de cafés virtuels afin d'échanger sur la situation actuelle;
- Sensibilisation des gestionnaires et des membres du personnel à la détection des signes de détresse.

Pour les étudiantes et les étudiants :

- Fonds d'aide d'urgence pour les personnes étudiantes vivant une situation financière précaire, leur permettant d'obtenir une aide ponctuelle et temporaire afin de subvenir à leurs besoins immédiats;
- Cafés-rencontres virtuels en petits groupes par les Services-conseils des SVE qui, outre les consultations individuelles, offrent aux étudiantes et aux étudiants une occasion de briser leur isolement;
- Mise en place d'un programme d'accompagnement en ligne pour soutenir la résilience des étudiantes et étudiants en cette période de changement et d'incertitude;
- Webinaires en lien avec différents sujets : soutien à l'apprentissage, aide financière aux études, étudiantes et étudiants étrangers, etc.;
- Mesures budgétaires prises pour du soutien supplémentaire pour l'acquisition de matériel académique et de l'encadrement pédagogique.

## Autres plans et protocoles

---

### Plan d'intervention immédiate en réponse à la COVID-19 – Accueil des étudiantes et étudiants étrangers en contexte de pandémie

L'UQAM possède un plan d'intervention élaboré en suivant les exigences de santé publique, en particulier celles de l'Agence de la santé publique du Canada. Ce plan inclut toutes les questions relatives aux protocoles sanitaires, aux communications avec les étudiantes et étudiants, et au soutien offert aux personnes arrivant de l'étranger.

### Protocole de gestion des cas, des contacts et des éclosions (PGCCÉ)

Le PGCCÉ a pour objectif de préciser les mesures à mettre en œuvre pour limiter au maximum la transmission de la COVID-19 sur les différents campus de l'Université. Il s'appuie sur :

- le formulaire d'autodéclaration à remplir;
- un registre documenté des cas;
- le Comité vigie COVID.

Ce dernier est responsable de la prise en charge et de la gestion des cas, des contacts et des éclosions. Il travaille en étroite collaboration avec la DRSP et les responsables internes de l'Université dans l'examen des cas et l'établissement des plans d'intervention précis à mettre en place, en plus des mesures de prévention à déployer.

À titre d'exemple, les espaces de travail et les ordinateurs mis à la disposition des étudiantes et étudiants ne sont accessibles que sur réservation afin de faciliter leur traçage.

Le PGCCÉ sera appliqué pour l'émergence de ces cas, contacts et éclosions. Cependant, dans l'éventualité où une éclosion toucherait l'ensemble de l'UQAM, nous devons enclencher le protocole d'urgence.

## Références

---

- [education.gouv.qc.ca/accueil](http://education.gouv.qc.ca/accueil)
- [covid.uqam.ca](http://covid.uqam.ca)
- [etudier.uqam.ca/info-etudes](http://etudier.uqam.ca/info-etudes)
- [carrefourtechnopedagogique.uqam.ca](http://carrefourtechnopedagogique.uqam.ca)
- [enseigner.uqam.ca](http://enseigner.uqam.ca)

## Annexes

---

- [Directives concernant la prévention de la COVID-19](#)
- [Protocole de gestion des cas, des contacts et des éclosions \(PGCCÉ\)](#)
- [Formulaire d'autodéclaration](#)
- [Guide à l'intention du personnel enseignant](#)
- Guide à l'intention des gestionnaires (uniquement pour les gestionnaires de l'UQAM)
- [Carte des accès au campus central et au Complexe des sciences Pierre-Dansereau](#)
- [Système d'alertes régionales et d'intervention graduelle à quatre paliers](#)